

## Côte d'Ivoire/A l'ouverture de son procès devant la CPI Gbagbo plaide non coupable

AFP

La Haye/Pays-Bas

L'ANCIEN président ivoirien Laurent Gbagbo a plaidé non coupable hier à l'ouverture de son procès devant la Cour pénale internationale, cinq ans après des violences postélectorales qui ont déchiré une Côte d'Ivoire toujours en quête de "vérité".

M. Gbagbo est le premier ex-chef d'Etat poursuivi par la CPI. Son procès est un vrai test pour la Cour, entrée en fonction en 2003.

Lui et son co-accusé Charles Blé Goudé, 44 ans, ancien chef de milice, sont poursuivis pour leur rôle dans la crise née du refus de M. Gbagbo de céder le pouvoir à Alassane Ouattara, à l'issue de l'élection présidentielle de fin 2010.

M. Ouattara avait été reconnu vainqueur notamment par les Etats-Unis et l'Union européenne.

Les violences avaient fait plus de 3 000 morts en cinq mois, transformant en champ de bataille certaines zones du premier producteur mondial de cacao, moteur économique de l'Afrique de l'Ouest.

"Je plaide non coupable", a déclaré Laurent Gbagbo, 70 ans, après lecture des charges par un représentant du greffe : meurtres, viols, actes inhumains et persécutions. M. Blé Goudé l'a imité quelques instants plus tard.

M. Gbagbo, portant un costume bleu foncé, était apparu souriant et détendu à l'ouverture de l'audience, vers 09H35 (même heure au Gabon).

L'accusation devait avoir la parole la majorité de la journée d'hier. Devaient suivre dans l'après-midi les représentants des 726 victimes admises aux procédures, puis, vraisemblablement ce vendredi, la défense.

**"LIBEREZ Gbagbo"**  
Quelques centaines de partisans de l'ex-président avaient fait le déplacement et chantaient hier matin leur soutien devant la bâtiment de la CPI, arborant des écharpes, cha-



Photo : AFP

L'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo, à l'ouverture de son procès devant la CPI hier : "Je plaide non coupable."

peaux et autres appareils aux couleurs de la Côte d'Ivoire : vert, blanc et orange.

"Libérez Gbagbo !", "Procès de la honte !", "Gbagbo président !", scandaient-ils au rythme de tambours, se réchauffant dans la fraîcheur matinale néerlandaise.

L'ex-président ivoirien est accusé d'avoir fomenté une campagne de violences pour tenter, en vain, de conserver le pouvoir. Charles Blé Goudé aurait, lui, été à la tête d'hommes ayant tué et violé des centaines de personnes dans le but de maintenir l'ex-chef de l'Etat au pouvoir.

Mais pour le camp Gbagbo, ce dernier est un chantre du multipartisme et la France, ancienne puissance coloniale, est derrière le "complot" qui a entraîné la chute de ce farouche nationaliste.

Reporté à plusieurs reprises, ce procès est attendu autant par le camp Ouattara que par celui de Gbagbo, d'autant qu'il repose la question cruciale des rapports entre justice et réconciliation.

En Côte d'Ivoire, dans les bastions des deux accusés, des écrans géants ont été installés pour que la population puisse suivre les procédures.

Devant la CPI, les partisans de M. Gbagbo ont leur idée de la vérité. "Notre rêve de voir notre président retrouver sa liberté commence aujourd'hui", affirme à l'AFP Marius Boué, qui a fait le déplacement depuis le nord de la France.

Le juge président Cuno Tar-

fusser a de son côté mis en garde contre toute "instrumentalisation politique" du procès, qui porte sur un conflit qui divise encore la Côte d'Ivoire.

"Ce n'est pas un procès contre la Côte d'Ivoire ou contre le peuple ivoirien, mais contre deux personnes physiques", a-t-il dit, affirmant que la Cour travaillera en toute "impartialité".

**"JUSTICE DES VAINQUEURS"**

Cette "vérité" tant attendue par les Ivoiriens, accusation et défense ont promis mercredi de la faire "éclater".

L'avocat de M. Gbagbo, Emmanuel Altit, avait par exemple assuré que son client "veut que toute la vérité soit dite, pour que les Ivoiriens puissent se réapproprier leur propre histoire".

Laurent Gbagbo, dont la santé est "fragile", selon ses avocats, avait été livré à la CPI en 2011. Charles Blé Goudé avait, lui, été transféré à La Haye en 2014.

L'accusation assure disposer de 138 témoins, qui ne seront pas tous appelés en audience. Elle compte présenter plus de 5 300 éléments de preuve dans un procès qui devrait durer entre trois et quatre ans.

Simone Gbagbo, épouse de Laurent, a été condamnée à 20 ans de prison en Côte d'Ivoire pour son rôle dans la crise, en compagnie de 78 autres personnes.

Aucun membre du camp Ouattara n'a encore été inquiété par la CPI, ce qui lui vaut parfois d'être taxée de "justice des vainqueurs", mais le bureau du procureur a promis d'intensifier son travail d'enquête, alors que les avocats d'un millier de victimes présumées s'inquiètent de "l'impunité" dont jouissent les partisans de l'actuel président ivoirien.

"Village après village, dans l'ouest lointain, des membres des forces républicaines loyales à Ouattara ont tué des civils de groupes ethniques associées à Gbagbo", dénonce l'ONG Human Rights Watch dans un communiqué.

**Div & Sortir**  

Restaurants • Salons de Thé • Boîtes de nuit...



**Menu du jour 12 000**  
1 entrée + 1 plat + 1 dessert

**Vendredi**  
Mix grill et Orchestre

- 27 000 adultes
- 17 000 enfants

**Dimanche**  
Formule petit déjeuner 10 000

**Buffet Familial :**

- 27 000 adultes
- 17 000 enfants

Tél. : 07 17 17 77 - 05 08 88 88

**CASINO CROISSETTE**  
LE LOUNGE & LES JEUX

**Bonne Nouvelle!**

**Tous les jeudis**  
au mois de Février  
**Happy Hours**

Toute la nuit à partir de 18h  
Sauf soirée spectacle



**Assiga Village**

Chaque jour de la semaine, passez un agréable moment en famille autour du buffet gourmand d'ASSIGA VILLAGE, petit Paradis de la Pointe Denis en pratiquant vos activités favorites dans un site unique.

Traversée (A/R) adulte : 16.000 F<sub>efa</sub>  
Traversée enfant (de 5 à 12 ans) : 8.000 F<sub>efa</sub>  
Buffet enfant (-12 ans) : 15.000 F<sub>efa</sub>  
Chambre standard : 100.000 F<sub>efa</sub>  
Chambre familiale : 150.000 F<sub>efa</sub>

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :  
01 76 33 47 - 03 04 48 08  
direction.assiga@gmail.com

Buffet adulte : 30.000 F<sub>efa</sub>




**buffet**  
Tous les Dimanches

15.000F/Pers.  
10.000F/Enf.  
28.000F/Cple

OUVERTURE DU RESTAURANT TOUS LES SOIRS A PARTIR DU 01/02/16

Zone Wifi

Tél. : 04 21 45 71 - 01 73 03 95



## Centrafrique/Elections présidentielle et législatives

### Rendez-vous le 14 février

AFP

Bangui/Centrafrique

LE second tour de l'élection présidentielle en Centrafrique - initialement prévu dimanche puis reporté en raison de problèmes d'organisation - et le 1er tour des législatives - scrutin annulé en raison de nombreuses irrégularités - auront lieu le 14 février, selon des décrets de la présidence de transition lus hier à la radio d'Etat.

Le second tour de la présidentielle opposera les anciens Premiers ministres Anicet Georges Dologuélé et Faustin Archange Touadéra, arrivés en tête du premier tour le 30 décembre 2015. Les législatives, également organisées le 30 décembre dernier, avaient été annulées lundi par la Cour constitutionnelle en raison "de nombreuses irrégularités".

Sur proposition de l'Autorité

nationale des élections (ANE), chargée d'organiser ces scrutins déjà plusieurs fois reportés, la présidente de transition, Catherine Samba Panza, a de nouveau convoqué "le corps électoral centrafricain" le 14 février "en vue du 2<sup>e</sup> tour de l'élection du président de la République" et "en vue du 1<sup>er</sup> tour des élections législatives", indiquent deux décrets présidentiels.

Ces scrutins doivent ramener la Centrafrique dans la normalité institutionnelle après trois années de violences intercommunautaires ayant plongé le pays - l'un des plus pauvres de la planète - dans une crise sans précédent. Mercredi, l'ANE avait annoncé le report du second tour de la présidentielle.

"On ne peut pas faire l'élection dimanche, c'est impossible, nous annoncerons vite une nouvelle date", avait indiqué son rapporteur-général, Julius Nguouade Baba.

Trente candidats se présentaient au 1er tour à la présidentielle et plus d'un millier aux législatives.

Constatant de "nombreuses irrégularités" dans la quasi-totalité des 1 240 circonscriptions des législatives (absence de bulletins de vote, de listes électorales, de cartes d'électeurs, procès-verbaux de bureaux de vote inexploitable, fraudes,...), la Cour constitutionnelle avait annulé lundi l'intégralité du vote.

D'ores et déjà, organiser un nouveau premier tour en deux semaines s'annonce comme un défi pour l'ANE.

La Centrafrique est plongée dans le chaos depuis le renversement en mars 2013 du président François Bozizé par la rébellion de la Séléka, elle-même finalement chassée du pouvoir par une intervention internationale menée début 2014 par la France dans son ancienne colonie.

POUR VOS PUBLICITÉS



Contacts :

Tél : 04 10 03 91  
07 17 34 20